

Stoumont, le 30 janvier 2024

Monsieur Joël BEAUPAIN

Request-4748-ac73eb0e@transparentia.be

V. Réf. :

N. Réf. : S0214

Objet : Votre demande au nom de la Liberté d'accès à l'information – Asbl Le Fagotin

Agent traitant : Sébastien PONCIN – Direction générale – Tél. : 080/29.26.60 – E-mail : sebastien.poncin@stoumont.be

Monsieur BEAUPAIN,

Nous accusons réception de votre courrier électronique du 09 janvier 2024, via la plateforme « transparentia.be »

La Commune de Stoumont octroie en effet à l'a.s.b.l « Le Fagotin » comme pour d'autres associations de la Commune, un subside annuel pour frais de fonctionnement. Ce montant est voté par délibération du Conseil communal avec, comme pièce justificative à recevoir pour le versement dudit subside, une fiche de frais de fonctionnement.

Nous ne sommes donc pas en possession des documents dont vous faites la demande.

Le Fagotin est une a.s.b.l qui possède une entité juridique indépendante de la Commune de Stoumont. Nous vous conseillons donc de vous adresser directement à eux. Vous pouvez également consulter la B.C.E – Public search pour ce faire.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur BEAUPAIN, nos sentiments distingués.

Le Directeur général,



Hugo SNACKERS



Le Bourgmestre,



Didier GILKINET